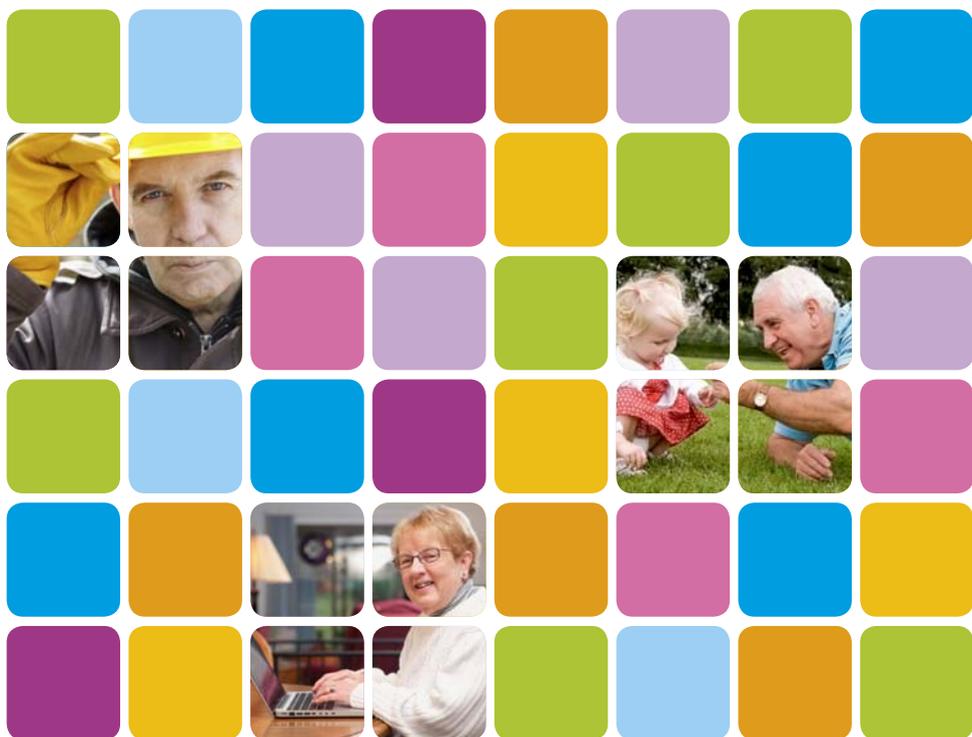




Année Européenne pour le **Vieillessement Actif** et la Solidarité entre les Générations

2012

NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER !



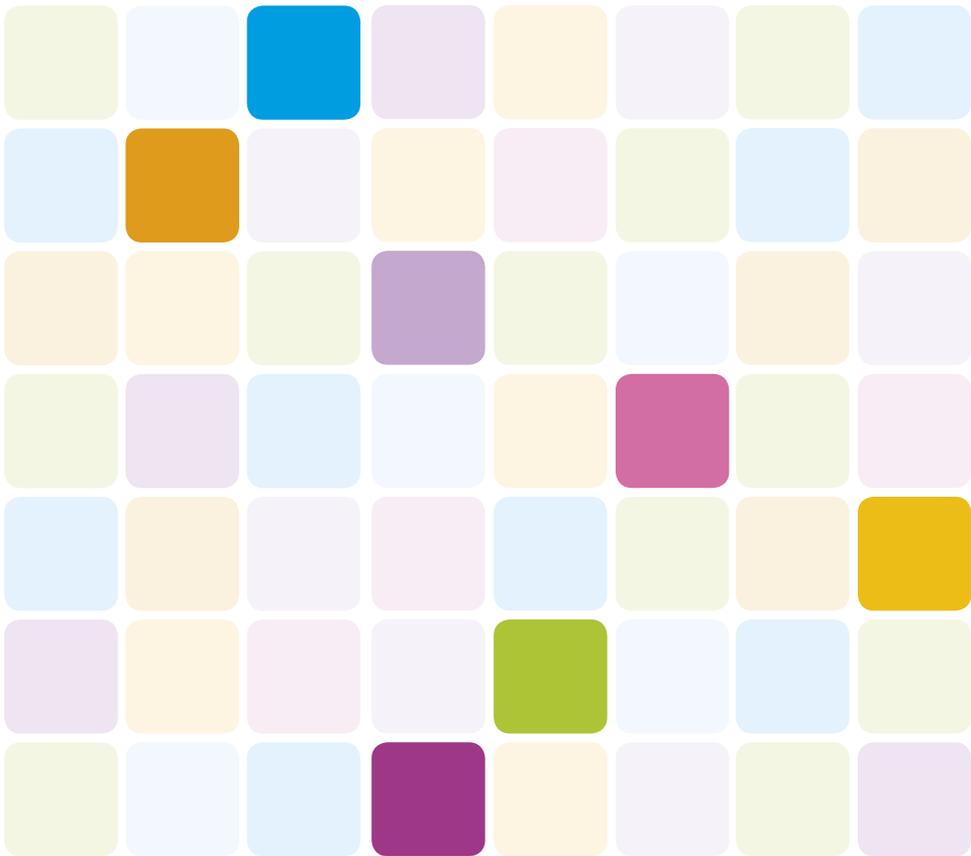


Table des matières

INTRODUCTION À L'ANNÉE EUROPÉENNE 2012

- _01** Pourquoi une Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle en 2012 ? 4
- _02** Que signifient vieillissement actif et solidarité intergénérationnelle ? 6
- _03** Pourquoi contribuer à cette année européenne ? 7

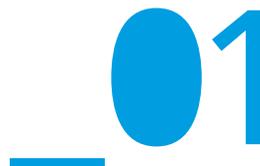
OBJECTIFS DE L'ANNÉE EUROPÉENNE

- _04** Accroître la solidarité entre les générations en favorisant le vieillissement actif 8
- _05** Accroître la solidarité entre les générations en encourageant le vieillissement actif au sein de la communauté 13
- _06** Accroître la solidarité entre les générations en favorisant l'autonomie des personnes âgées 19

COMMENT CONTRIBUER

- _07** Comment soutenir la campagne pour l'Année européenne 2012 ? 25

Pourquoi une Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle en 2012 ?



Le Plan d'action international sur le vieillissement des Nations Unies a été adopté en avril 2002, à Madrid. En septembre 2002, l'ensemble des Etats membres de l'UE se sont regroupés à Berlin et ont convenu de la stratégie de mise en œuvre de ce plan d'action pour l'Europe. En adoptant ce plan et sa stratégie de mise en œuvre, les Etats membres de l'UE se sont engagés à favoriser le vieillissement actif en intégrant les droits et besoins des personnes âgées à leurs politiques économiques et sociales et en créant une société adaptée à tous les âges.

Pour fêter le 10e anniversaire de cet engagement politique clé, l'Union européenne a décidé que 2012 serait l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (aussi connue sous son acronyme anglais, à l'Année 2012). Cette année européenne fournira un cadre au travail de sensibilisation, d'identification et de déploiement de bonnes pratiques. Elle encouragera aussi les décideurs politiques et toutes les parties prenantes à soutenir le vieillissement actif et à promouvoir une meilleure coopération et une plus grande solidarité entre les générations.

L'Année 2012 tentera de répondre aux défis posés par le vieillissement de nos populations. Elle visera notamment à :

- ▶ Aider les travailleurs âgés à se maintenir dans l'emploi et à les encourager à ne pas prendre leur retraite trop tôt ;
- ▶ Combattre l'exclusion sociale des personnes âgées en les encourageant à participer activement à la vie de leur communauté au niveau local, régional, national ou européen ;
- ▶ Prévenir la dépendance liée au grand âge.

Les principaux objectifs de l'Année 2012 seront de :

- ▶ Favoriser le vieillissement actif sur le marché du travail ;
- ▶ Favoriser le vieillissement actif au sein de la communauté, en soutenant la citoyenneté active, le bénévolat et les aidants proches ;
- ▶ Favoriser le vieillissement actif à domicile, en permettant une vie autonome et en bonne santé ;
- ▶ Accroître la coopération et la solidarité entre les générations.

La Coalition de l'Année 2012 - qui rassemble plus de 20 organisations européennes partageant une vision commune d'une société de tous les âges - est convaincue que 2012 sera l'occasion d'aborder le changement démographique de manière positive et de mettre en avant des solutions novatrices pour faire face aux difficultés économiques et sociales auxquelles nos sociétés vieillissantes sont confrontées. En invitant



les personnes âgées en bonne santé physique et mentale à contribuer activement au marché du travail et à leur communauté, en leur donnant davantage de responsabilités, nous aiderons nos sociétés à mieux répondre au défi démographique - et ce de façon juste et durable pour toutes les générations. Notre objectif est de mobiliser tous les acteurs concernés afin qu'ils s'engagent à soutenir les objectifs de l'Année européenne pour obtenir des résultats concrets dans les dix ans à venir. En tra-

villant ensemble, nous pourrons garantir des résultats durables pour les personnes de tous âges, dans l'ensemble de l'Union européenne.

Le 29 avril 2011, pour marquer la 3e Journée européenne de solidarité intergénérationnelle, la Commission européenne lance un site internet dédié à l'Année 2012. Ce site aura pour objectif de rassembler les engagements et les initiatives d'un grand nombre de parties prenantes (décideurs politiques, représentants du secteur privé, organisations de la société civile, fournisseurs de services, urbanistes, chercheurs etc.) en faveur du vieillissement actif et d'une société de tous les âges (www.active-ageing-2012.eu)

Avec cette brochure, nous souhaitons mobiliser de nombreux intervenants en présentant une série de suggestions et d'exemples d'initiatives existantes. Si vous êtes intéressé à participer, n'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez nos coordonnées en fin de publication.

Que signifient vieillissement actif et solidarité intergénérationnelle ?

02

Vieillessement actif

L'Organisation mondiale de la santé définit le vieillissement actif comme « un processus qui consiste à optimiser les possibilités de vie en bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Il permet aux personnes d'atteindre leur potentiel de bien-être tout au long de leur vie et de participer à la société selon leurs besoins, désirs et capacités, tout en leur fournissant la protection, la sécurité et le soutien dont elles ont besoin » (2002).

Ceci implique que nous devons saisir toutes les opportunités d'améliorer la santé physique et mentale, pour que les personnes âgées puissent participer activement à la société sans être victimes de discrimination. Permettre aux personnes âgées de jouir d'une bonne qualité de vie en toute autonomie est naturellement un élément essentiel de ce travail.



Solidarité intergénérationnelle

La solidarité intergénérationnelle signifie le soutien mutuel et la coopération entre différents groupes d'âge, afin de mettre en place une société permettant aux personnes de tous âges d'apporter leur contribution, selon leurs besoins et leurs capacités, et de bénéficier des progrès économiques et sociaux de leur communauté.

Pourquoi contribuer à cette année européenne ?

03

Les personnes âgées constituent une partie de plus en plus importante de la population européenne. Cette population, qui vieillit rapidement, nous oblige à revoir les fondements de nos sociétés. Malheureusement, le vieillissement de la population est souvent considéré comme un problème, défiant la structure de la main d'œuvre, la viabilité des systèmes de protection sociale, l'organisation et le financement des services de santé et des soins de longue durée.

Cette image négative ne valorise pas l'énorme expérience dont bénéficient les personnes âgées. Leur contribution à la société, souvent bénévole, est ignorée alors qu'elle devrait au contraire être reconnue et encouragée. Nous devons changer nos habitudes pour créer une société adaptée à tous.

Nous devons supprimer les obstacles qui empêchent les personnes âgées de travailler et de s'impliquer dans leurs communautés. Il faut revoir les politiques et pratiques

qui entravent la participation des seniors et encourager les personnes âgées à trouver une place active au sein de la société et sur le marché du travail, et ce au profit de l'ensemble des générations.



Comment accroître la solidarité entre les générations en favorisant le vieillissement actif ?

04

À partir de 2012, la population européenne en âge de travailler commencera à décliner, alors que le groupe des 60+ augmentera de deux millions par an. La population vieillissante sera aussi plus diversifiée que jamais et comptera de nombreuses personnes issues de différentes minorités. Un grand nombre de ces 60+ voudront continuer à travailler une fois atteint l'âge légal de la retraite. L'Année 2012 sera l'occasion de réfléchir au développement d'approches novatrices pour permettre aux personnes âgées à continuer à travailler aussi longtemps qu'elles le souhaitent.

La politique de l'emploi doit soutenir les personnes actives en remédiant aux problèmes auxquels la main d'œuvre jeune et



moins jeune doit faire face. Il est essentiel de permettre le transfert des compétences et de l'expérience si précieuse des aînés

aux générations suivantes, notamment en mettant en place des programmes qui favorisent le partage des connaissances entre les générations. Il est tout aussi important de permettre aux jeunes d'obtenir un emploi de qualité dès la fin de leurs études. L'apprentissage tout au long de la vie et la formation professionnelle pour les travailleurs de tous âges peut aussi offrir des opportunités pour la création d'un marché du travail plus ouvert aux personnes âgées.

La politique de l'emploi doit également chercher à mettre fin à la discrimination et aux obstacles affectant les femmes âgées, dont le taux d'activité n'est que de 37%. Les aidants proches, pour la plupart des femmes, doivent concilier travail et responsabilités familiales. Nous devons nous assurer que le temps passé à élever ses enfants, s'occuper des membres de sa famille, etc. soit davantage valorisé en termes de salaire et de droits de retraite.

Recommandations

Que peuvent faire les décideurs nationaux et locaux pour soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle en milieu professionnel ?

Encourager le recrutement des personnes âgées :

- ▶ Faciliter la mise en place de meilleures conditions de travail pour les travailleurs âgés de plus de 50 ans ;
- ▶ Soutenir les programmes qui facilitent la transition de l'emploi à la retraite par le biais de du travail à mi-temps et d'horaires flexibles ;
- ▶ Investir dans des initiatives sociales visant à améliorer l'employabilité des personnes âgées au chômage, particulièrement les groupes ayant des problèmes de santé physique ou mentale ;
- ▶ Améliorer les conditions de travail et renforcer les mesures ciblant les travailleurs vulnérables, tout particulièrement dans des professions contraignantes, impliquant un travail manuel et les travailleurs de nuit ;
- ▶ Adapter la réglementation en matière de retraite et d'emploi pour soutenir ceux qui souhaitent travailler plus longtemps.

Encourager les politiques permettant un meilleur équilibre entre vie de famille et professionnelle :

- ▶ Mieux soutenir les travailleurs ayant des responsabilités d'aidant proche ;
- ▶ Faciliter la retraite échelonnée et encourager les initiatives comme le travail bénévole pour faciliter la transition du monde du travail à la retraite ;

- ▶ Assurer l'accès aux droits sociaux à tous, comme le droit à la protection sociale (assurance santé, pension, aide à l'emploi, reconnaissance des qualifications informelles, services de répit pour les aidants proches) ;
- ▶ Encourager les mesures visant à mieux partager les responsabilités familiales entre les femmes, les hommes et la société, afin de mettre fin aux inégalités persistantes entre hommes et femmes.

Combattre la discrimination à l'âge et les discriminations multiples :

- ▶ Mieux appliquer la loi anti-discrimination dans le monde du travail, tout en mettant en place des mesures favorisant davantage d'égalité ;
- ▶ Faire campagne pour changer les perceptions du grand public sur la contribution et de la productivité des travailleurs âgés ;
- ▶ Modifier les structures économiques, sociales et culturelles pour remédier à la discrimination multiple dont souffrent les personnes âgées issues de minorités ethniques, dont les Roms, et faciliter leur intégration sur le marché du travail ;
- ▶ Résoudre le problème de la répercussion des inégalités hommes-femmes sur la situation matérielle des femmes plus âgées et améliorer les systèmes de retraite en portant une attention particulière à la réduction du fossé entre les revenus des hommes et des femmes.

Mieux exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication :

- ▶ Exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication pour créer des emplois et des formations pour les personnes âgées, y compris celles présentant un handicap.

Que peuvent faire les décideurs européens pour soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle en milieu professionnel ?

- ▶ Garantir un cadre juridique cohérent et pertinent en matière de congés payés, notamment avec l'adoption d'une directive européenne sur le congé d'aidant proche afin de soutenir les travailleurs qui s'occupent à titre informel de proches dépendants.
- ▶ S'imposer des objectifs concrets d'emploi des personnes âgées, en prêtant attention à la dimension genre et encourager les bonnes pratiques des partenaires sociaux visant à soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle.

Que peuvent faire les ONG pour soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle en milieu professionnel ?

- ▶ Tisser des liens avec les syndicats professionnels afin de lancer des actions communes contre la discrimination sur base de l'âge, la discrimination multiple et les inégalités entre les sexes dont souffrent les travailleurs plus âgés. Encourager le

vieillessement actif en milieu professionnel.

- ▶ Fournir des informations, des services de soutien et de conseil sur l'apprentissage formel et informel pour aider les personnes plus âgées à identifier les compétences qu'elles ont acquises au cours de leur vie et la manière d'utiliser ces compétences dans d'autres secteurs rémunérés ou de bénévolat ;
- ▶ Mettre sur pied des projets visant à développer des meilleures pratiques novatrices en matière de coopération intergénérationnelle.

Que peuvent faire les chercheurs et les universités pour soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle en milieu professionnel ?

- ▶ Poursuivre des recherches sur les obstacles qui empêchent les travailleurs plus âgés de rester dans le monde du travail, particulièrement les femmes ; évaluer l'impact des politiques d'emploi récemment adoptées sur le taux d'activité des femmes et des hommes âgés.
- ▶ Mieux comprendre les connaissances informelles engrangées par les personnes âgées et les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder à des formes d'apprentissage et des opportunités éducatives plus formelles. Une attention particulière doit être portée aux questions de genre, origine ethnique et handicap, ainsi qu'aux besoins des personnes âgées vivant en milieu rural.

Que peuvent faire les employeurs pour soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle en milieu professionnel ?

- ▶ Mettre en place des politiques de recrutement et de développement professionnel visant à combattre la discrimination sur base de l'âge et les discriminations multiples dont souffrent les femmes plus âgées, les personnes ayant un handicap, les minorités ethniques et les migrants plus âgés.
- ▶ Garantir un salaire équitable pour tous les travailleurs, hommes et femmes, pour combattre la pauvreté des femmes plus âgées ;
- ▶ Garantir la santé et la sécurité des travailleurs en adoptant une approche humaine et en prenant les mesures de santé préventives nécessaires pour préserver l'employabilité de la main d'œuvre tout au long de leur vie active, y compris les programmes de réorientation à mi-carrière ;
- ▶ Favoriser une approche plus positive de la main d'œuvre vieillissante et valoriser l'exploitation des ressources des travailleurs plus âgés ;
- ▶ Encourager le développement des compétences en favorisant l'apprentissage tout au long de la vie ;
- ▶ Mieux répondre aux difficultés que rencontrent les travailleurs âgés, pour concilier travail et responsabilités familiales, dont la garde de leurs petits-enfants ;

- ▶ Mettre en place des programmes d'échanges intergénérationnels en milieu professionnel ;
- ▶ Permettre de combiner travail et retraite à temps partiel ;
- ▶ Désigner des représentants du personnel pour les 50+ qui puissent promouvoir les besoins spécifiques des hommes et des femmes de cet âge et agir en conseillers professionnels et de retraite pour la population active vieillissante ;
- ▶ Faciliter l'accès des femmes âgées à la formation (en prenant en compte leurs obligations familiales) et favoriser un meilleur partage des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes.

Que peuvent faire les syndicats pour soutenir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle en milieu professionnel ?

- ▶ Développer avec les organisations d'employeurs un processus d'information et de coordination efficace des initiatives pour l'emploi des seniors ;
- ▶ Travailler en collaboration avec les ONG et lancer des actions communes contre toutes les formes de discrimination, encourager le vieillissement actif et la coopération intergénérationnelle, en milieu professionnel et ailleurs.

Exemples de bonne pratique :

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de AGE : <http://tinyurl.com/6dt4par>

► « Générations & Talents » : le programme intergénérationnel d'Alcatel-Lucent et APEC (agence de recrutement française)

Alcatel-Lucent a lancé le programme « Générations & Talents », qui tente de promouvoir une culture intergénérationnelle en milieu professionnel, en mobilisant le potentiel de tous les employés et en les aidant à développer leurs compétences et leur parcours professionnel.

Ce programme s'applique aux 15 branches de l'entreprise en France. Il se concentre sur le développement et le partage des connaissances.

1 - Évaluation de mi-carrière : les employés de 45 ans ou plus participent à un entretien s'ils souhaitent engager une réflexion et préparer les prochaines étapes de leur carrière, tout en bénéficiant du soutien d'un mentor de l'équipe APEC.

2 - Mentoring : un programme de mentoring a été mis en place pour aider à mobiliser toutes les compétences de l'employé. Cela facilitera le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les employés.

Les employés souhaitant participer au programme bénéficient du soutien de mentors formés.

► Projet « 50plussanté »

Le projet « 50plussanté » en Suisse est une initiative régionale soutenue par l'Institut Promotion Santé Suisse. Le projet regroupe 12 sous-projets visant à améliorer l'état de santé et le bien-être des plus de 50 ans et à améliorer leur employabilité. Le projet reconnaît l'importance de la santé dans la participation sociale et intervient dans trois domaines : politique publique, milieu professionnel et développement des capacités individuelles. Il se concentre sur les groupes désavantagés et sur les personnes de statut socio-économique modeste.

► Initiatives GDF SUEZ

En décembre 2009, GDF SUEZ, une multinationale française, a signé un Accord Général sur les Employés Seniors, qui sera prochainement transposé à d'autres pays européens. L'entreprise a aussi mis en place un système de tuteurs par ses filiales, des évaluations de mi-parcours obligatoires pour les employés de 45 ans ou plus (quelle que soit leur position hiérarchique) et le développement d'activités de bénévolat pour les employés âgés (au sein et en dehors du groupe). Les résultats de l'évaluation annuelle de l'accord sont publiés et des mesures nécessaires sont prises. Une campagne de communication mondiale a été mise sur pied pour sensibiliser les managers et le personnel des ressources humaines aux initiatives qu'ils pourraient lancer dans leur entreprise.

Comment pouvons-nous accroître la solidarité intergénérationnelle en soutenant le vieillissement actif au sein de la communauté ?

05

Les personnes âgées sont une ressource économique et sociale inestimable, qui continuera de croître. L'Année 2012 permettra aux autorités publiques et à la société civile d'échanger et de s'engager ensemble, pour mieux mobiliser le formidable potentiel que représentent les personnes plus âgées pour leur communauté.

Il est essentiel d'offrir les ressources humaines et financières nécessaires pour permettre aux personnes âgées de continuer à participer à la vie de la communauté. Cela leur permettra non seulement de rester actives, mais également de donner plus de sens à leur retraite, de prévenir l'exclusion sociale, l'isolement, les problèmes de santé et la dépendance.

Un environnement accessible est indispensable pour permettre aux personnes âgées de participer à un large éventail d'activités et de garder une vie sociale active. La participation à de telles activités peut rapprocher les générations, tout en renforçant la cohésion sociale et la solidarité.



Recommandations:

Que peuvent faire les décideurs nationaux et locaux pour favoriser la solidarité intergénérationnelle en soutenant le vieillissement actif au sein de la communauté ?

Combattre l'exclusion sociale :

- Créer des services au niveau de la communauté pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes âgées, comme des centres de rencontre, des activités et des services de transport ;

- ▶ Fournir des informations claires et faciles à comprendre sur les opportunités qui s'offrent aux personnes âgées au sein de leur communauté, en portant une attention particulière aux groupes plus difficiles à atteindre, comme les personnes isolées dépendantes, les personnes issues de minorités ethniques ou des communautés de migrants ;
- ▶ Encourager les actions favorisant la participation des personnes âgées dans les activités de bénévolat, dont les activités intergénérationnelles et le bénévolat dans le secteur des soins, où les personnes âgées peuvent offrir un soutien utile à leurs pairs, en complémentarité avec les soignants professionnels ;
- ▶ Adopter une approche intégrée et multidisciplinaire de l'offre de services sociaux, veiller à ce que des transports adéquats permettent aux personnes âgées d'accéder à de tels services ;
- ▶ Soutenir la création et l'utilisation par les personnes âgées de communautés en ligne.

Encourager le dialogue civique :

- ▶ Développer et renforcer les structures et méthodologies participatives qui encouragent les personnes âgées à participer aux processus de prise de décision au niveau local et national, particulièrement pour les femmes âgées, qui sont souvent sous représentées dans les positions de prise de décision ;
- ▶ Encourager la participation des personnes âgées dans la conception, la mise en place et l'évaluation des politiques de protection sociale.

Soutenir la solidarité intergénérationnelle :

- ▶ Offrir des incitants fiscaux aux programmes qui rassemblent les personnes de différentes générations, comme les programmes du tutorat ou de mentoring dans les écoles ou autres institutions, le logement intergénérationnel, etc. ;
- ▶ Encourager le développement d'activités bénévoles pour tous les groupes d'âge et éliminer les obstacles juridiques et administratifs qui empêchent les personnes âgées de participer à ces activités.

Accroître l'accessibilité :

- ▶ Encourager un environnement adapté à tous les âges (logement, transport, paysage urbain) pour permettre la pleine participation de tous dans la société ;
- ▶ Garantir un accès universel aux services essentiels pour améliorer le bien-être individuel et la qualité de vie des personnes de tous âges.

Combattre la pauvreté :

- ▶ Garantir une retraite minimum adéquate pour protéger tous les citoyens de la pauvreté et prévenir l'exclusion sociale des personnes âgées ;
- ▶ Adapter la législation pour permettre aux personnes âgées d'échelonner leur départ à la retraite et d'allier revenu salarial et revenu de retraite ;
- ▶ Renforcer l'égalité entre les sexes en milieu professionnel et garantir un revenu de retraite égale pour les hommes et les femmes, notamment en adaptant les droits de retraite pour les années que les femmes ont passées à s'occuper de leurs enfants etc. ;



- ▶ Résoudre les problèmes d'inégalité en matière de santé entre les différents groupes sociaux et ethniques ;
- ▶ Prévenir le risque de pauvreté chez les seniors, surtout chez les femmes très âgées, les personnes âgées dépendantes, les minorités ethniques et les migrants, les personnes ayant travaillé à leur compte ou dans l'économie informelle.

Que peuvent faire les décideurs européens pour encourager la solidarité intergénérationnelle en soutenant le vieillissement actif au sein de la communauté ?

- ▶ Garantir le financement à long terme des systèmes de retraite dans l'ensemble des Etats membres, ainsi que des assurances santé et dépendance adéquats pour les personnes âgées ;
- ▶ Développer un cadre juridique contraignant toutes les entités privées et pu-

bliques à respecter des critères d'accessibilité communs et à promouvoir une approche « Concept universel », afin de prendre en compte les besoins des tous les membres de la société ;

- ▶ Avec l'OMS-Europe et l'UN-ECE, adopter un Memorandum de Coopération sur le vieillissement actif et la Société de tous les âges en 2012 pour marquer le 10e anniversaire du Plan d'Action International sur le Vieillissement de l'ONU.
- ▶ Profiter de l'année européenne du bénévolat 2011 pour soutenir le bénévolat des seniors en vue de l'Année 2012.

Que peuvent faire les ONG pour encourager davantage de solidarité intergénérationnelle par la promotion d'un vieillissement actif au sein de la communauté ?

- ▶ Fournir des informations claires et faciles à comprendre sur les opportunités offertes aux personnes âgées au sein de leur communauté et organiser des activités spécialement conçues pour les personnes plus âgées ;
- ▶ Organiser des activités et des programmes intergénérationnels ;
- ▶ Encourager les personnes plus âgées à tirer profit des technologies en ligne en leur en fournissant l'accès et en leur enseignant comment les utiliser ;
- ▶ Faire participer dans l'ensemble des initiatives et mesures les populations vulnérables, comme les migrants et les minorités ethniques ou religieuses, les personnes souffrant de difficultés sociales ou les personnes âgées dépendantes ou handicapées.

Que peuvent faire les chercheurs et universitaires pour encourager davantage de solidarité intergénérationnelle par la promotion d'un vieillissement actif au sein de la communauté ?

- ▶ Entreprendre une recherche multidisciplinaire sur les contributions financières des bénévoles plus âgés et des aidants proches en termes de PIB ;
- ▶ Evaluer les avantages socio-économiques qu'apportent les biens et services accessibles aux personnes âgées ;
- ▶ Développer des méthodologies participatives ciblant en particulier les personnes âgées présentant un handicap ou des problèmes de santé mentale ;
- ▶ Analyser les obstacles à la coopération intergénérationnelle.

Que peuvent faire les entreprises pour encourager davantage de solidarité intergénérationnelle par la promotion d'un vieillissement actif au sein de la communauté ?

- ▶ Prendre en compte les besoins des consommateurs plus âgés lors du développement de produits et services basés sur le « Concept universel » ;
- ▶ Coopérer avec les ONG, afin de mieux évaluer et répondre aux besoins des utilisateurs plus âgés.
- ▶ Développer des programmes pour préparer les travailleurs plus âgés à une retraite active, en coopération avec les organisations de seniors au niveau local ;

- ▶ Entreprendre des recherches sur la façon dont le soutien au bénévolat des employés contribue à promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé et augmente leur valeur et leur motivation au travail.

Exemples de bonne pratique :

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de AGE : <http://tinyurl.com/6dt4par>

▶ Apprentissage durable au sein de la communauté

Le projet SLIC, coordonné par la Croix-Rouge autrichienne, a eu pour objectif de donner aux personnes âgées les moyens de devenir des citoyens actifs, en les encourageant à développer leurs compétences et connaissances par le biais d'opportunités d'apprentissage formels et informels. Un lien direct a été créé avec l'apprentissage tout au long de la vie, et le projet a rassemblé des personnes âgées de tous horizons. Les participants ont créé leur profil de compétences personnel, des projets de participation à la communauté et des plans d'apprentissage. Un manuel SLIC a été créé pour les organisations de formation pour adultes.

▶ ECBB (Diaconie de l'église évangélique tchèque de Brethren)

La campagne « La vieillesse est le tabou de notre époque » est une campagne sur le long terme, qui vise à changer l'image des personnes plus âgées auprès du grand public. Elle a aussi pour objectif de souligner le côté positif du vieillissement et montre que les seniors sont souvent sous-estimés et ignorés par la société et les médias, et tente de résoudre ce problème.

▶ OMS – Programme des « villes amies des aînés »

En 2007, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a publié des lignes directrices pour encourager les villes à mieux

s'adapter à tous les âges. Le guide, basé sur les principes du vieillissement actif, adopte une approche globale de l'expérience physique et sociale que vivent les personnes âgées lorsqu'elles accèdent (ou tentent d'accéder) à toute une série de lieux et de services dans les villes. Le guide donne une liste de normes que devraient respecter les espaces extérieurs et les bâtiments pour être accessibles aux personnes âgées, comme par exemple : propreté générale du lieu, bancs publics, protection contre les intempéries, toilettes, surfaces lisses non glissantes, accès aux chaises roulantes, rampes et espaces verts.

▶ Programme de retraités et seniors bénévoles – « Retire into Action »

Ce programme britannique a été lancé en 1988. Il encourage les personnes de plus de 50 ans à s'impliquer dans les actions locales et s'inscrit dans le cadre du Community Service Volunteers (CSV – bénévoles pour les services d'intérêt général). Il s'appuie sur cette large palette de compétences et d'expériences dont bénéficient les personnes âgées pour faire avancer la communauté. En plus de quelques travailleurs permanents et rémunérés, le programme est géré par des bénévoles qui reçoivent soutien et formation. Les projets touchent de nombreux secteurs : santé, environnement, patrimoine culturel etc., dans une vingtaine de régions. Plus de 14.000 bénévoles participent au programme. Parmi les activités, on compte par exemple les « grandmentors », qui travaillent avec les adolescents, un programme visant à aider les marins retraités, et l'organisation de repas pour les sans-abri.

► Le premier concours « ELAC en faveur des immigrés âgés »

Le premier concours « ELAC en faveur des immigrés âgés » a récompensé les initiatives locales novatrices sur la qualité de vie des immigrés âgés. Il a été lancé en 2010 par le Ministère de la Santé, des égalités et du vieillissement de l'état de Rhénanie du Nord Westphalie (Allemagne) et le Conseil des municipalités et régions européennes. Il a été organisé par AKTIONCOURAGE e.V. Les initiatives récompensées se concentraient sur l'intégration mutuelle, le vieillissement actif et la responsabilisation des immigrés âgés. Les projets sélectionnés allaient d'un centre de soutien pour les soignants issus de minorités ethniques (MECOPP à Edinburgh, Royaume-Uni), à la prise en compte des besoins des immigrés âgés dans la stratégie seniors de la ville (ville de Gelsenkirchen, Allemagne), en passant par la coopération intergénérationnelle des immigrés âgés et des étudiants, pour créer une exposition d'art (Hogeschool Universiteit et Flemish Community Commission à Bruxelles, Belgique).

► IntergenerationAll (Entre Gerações)

Entre 2010-2012, la Fondation Calouste Gulbenkian soutiendra 18 projets pilotes, dont 11 au Royaume-Uni et 7 au Portugal. Les projets visent à tester et mettre en œuvre diverses activités intergénérationnelles. Bien que chacun ait un parcours unique par la découverte de nouvelles façons de travailler, ils recevront tous le soutien nécessaire à l'amélioration de la coopération avec leurs bénéficiaires.

Thinkpublic, une des premières agences de conception de services du Royaume-Uni, aidera les projets à coopérer avec les participants, pour veiller à ce que leurs activités

aient l'impact le plus important possible. L'idée est de se baser sur des méthodes de co-conception et de prototypes. La Fondation Beth Johnson fournit des conseils avisés sur la pratique intergénérationnelle.

► Campagne to End Loneliness (pour mettre fin à la solitude)

La Campaign to End Loneliness est une initiative britannique qui tente de créer des connexions pour les personnes âgées. Elle a été lancée au début de l'année 2011 par quatre partenaires fondateurs : Age UK d'Oxfordshire, Counsel and Care, Independent Age et WRVS. La campagne aidera les personnes âgées à établir des connexions personnelles ; utilisera la recherche et l'inspiration disponible dans l'ensemble du pays pour offrir des informations et idées à ceux qui travaillent avec les personnes âgées ; livrera des projets et campagnes en coopération avec d'autres organisations. Le rôle des institutions gouvernementales est crucial, lui aussi. Plusieurs domaines-clé doivent prendre en compte la solitude : améliorer les revenus des retraités, la politique de logement, les soins de santé et les services sociaux, notre avenir numérique et le soutien des personnes quand elles franchissent une nouvelle étape de leur vie, comme la retraite.

Comment accroître la solidarité entre les générations en favorisant l'indépendance ?

06

De nombreuses maladies qui affectent les personnes âgées, comme les maladies cardiovasculaires, le diabète et les problèmes de santé mentale, peuvent être prévenues. Bien que ces maladies soient liées à des facteurs de risque exacerbés au fil du temps, une amélioration de l'état de santé est possible même à un âge avancé. La gestion de ces maladies chroniques nécessite une approche en deux temps : promotion de la santé tout au long de la vie et gestion des inégalités en matière de santé, liées aux facteurs socio-économiques et environnementaux. Il en va de la responsabilité de chacun de relever ce défi, qui nécessite une réponse coordonnée des autorités publiques (européennes, nationales, régionales et locales), des fournisseurs de services, des ONG, des organisations pour personnes âgées et des citoyens. L'Année 2012 offrira l'occasion de renforcer la coopération entre de nombreuses parties prenantes pour encourager le vieillissement en bonne santé.

Le vieillissement en bonne santé ne repose pas uniquement sur l'allongement de la durée de vie, mais plutôt sur le prolongement de la vie en bonne santé. Nous vivons certes plus longtemps, mais souvent en moins

bonne santé. Lorsqu'on observe l'espérance de vie en bonne santé dans l'UE, on se rend compte que les âges légaux de départ à la retraite ne semblent, en comparaison, plus si généreux. En effet, l'espérance de vie en bonne santé est souvent inférieure. Pour s'assurer que les états membres fourniront les efforts nécessaires à la promotion du vieillissement actif et en bonne santé, la Commission européenne a proposé d'augmenter l'indicateur des années en bonne santé de 2 ans d'ici 2020, ce dont nous nous réjouissons.

Il faut également mettre en avant les moyens nécessaires pour permettre aux personnes âgées de gérer leur vie au quotidien, tout en continuant à participer à la vie de la société au fur et à mesure qu'ils vieillissent et deviennent plus fragiles et dépendants. Il s'agit de maximiser les capacités fonctionnelles et l'autonomie des personnes âgées le plus longtemps possible. Ce sera un aspect essentiel dans l'amélioration de leur qualité de vie, et bénéficiera à la société dans son ensemble.

La promotion de la santé tout au long de la vie fait partie intégrante de toute stratégie visant à permettre un vieillissement en bonne santé pour tous. Cela signifie :

- ▶ Créer un environnement adéquat ;
- ▶ Promouvoir une approche positive et intégrée de la santé, qui s'intéresse aux aspects socio-économiques, au logement, à la planification urbaine, des transports et tout autre domaine visant à soutenir l'autonomie des personnes âgées, les aider à gérer leur vie au quotidien et à participer activement à la société.

Recommandations:

Que peuvent faire les décideurs nationaux et locaux pour encourager le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle par la promotion de l'autonomie?

Investir dans des styles de vie sains :

- ▶ Développer des politiques proactives en matière de santé, en se concentrant sur la promotion de la santé, y compris la santé mentale, la prévention du handicap et le traitement des maladies chroniques ;
- ▶ Encourager des programmes de santé pour tous les âges, des enfants scolarisés aux personnes âgées ;
- ▶ Investir dans des interventions ciblées visant à impliquer les personnes âgées dans des activités de santé physique et mentale/sociale et dans tout autre comportement sain, comme le respect d'une alimentation équilibrée.

Combattre les inégalités en matière de santé :

- ▶ Fournir un accès universel et équitable aux services de conseil en matière de santé, aux services de prévention, aux traitements de qualité et aux services de soins de santé physique et mentale sur le long terme ;
- ▶ Fournir des soins de santé appropriés en termes culturels et religieux.

Encourager la protection des droits et de la dignité des personnes plus âgées :

- ▶ Veiller à ce que les personnes âgées disposent du soutien dont elles ont besoin pour vivre dignement, chez elles ou en établissement de soins ;
- ▶ Empêcher toute forme de maltraitance envers les personnes âgées, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou financière ;
- ▶ Encourager des formes variées et flexibles de soins à domicile, dans la communauté ou résidentiels ;
- ▶ Favoriser de bonnes conditions de travail pour tous les soignants et s'intéresser aux défis spécifiques auxquels doivent faire face les soignants migrants pour veiller à ce qu'ils soient justement et adéquatement rémunérés pour leur travail, aussi bien en termes de salaire que de droits à la retraite.



Encourager l'autonomie:

- ▶ Veiller à ce que le développement urbain, le logement et les services comme le transport et les services publics soient physiquement accessibles et sûres pour les personnes âgées ;
- ▶ Organiser des soins et un soutien approprié à domicile pour les personnes âgées.

Que peuvent faire les décideurs européens pour encourager le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle par la promotion de l'autonomie?

- ▶ Mieux coordonner les politiques des différents départements de la Commission européenne, qui couvrent de nombreux domaines thématiques ;
- ▶ Soutenir l'échange de bonnes pratiques par des processus de consultation des parties prenantes ;

- ▶ Soutenir les investissements dans les Technologies de l'information et des communications (TIC) pour un vieillissement autonome et en bonne santé ;
- ▶ Offrir davantage de soutien à la promotion de la santé et à la prévention dans les futurs programmes de santé.

Que peuvent faire les entreprises pour encourager le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle par la promotion de l'autonomie?

- ▶ Homogénéiser les produits et services disponibles sur le marché de l'UE pour qu'ils répondent aux besoins des personnes âgées ;

- ▶ Mettre en avant des solutions novatrices pour créer un environnement adapté à tous les âges, sachant que les plus de 50 ans représentent déjà plus d'un tiers de la population et plus de la moitié du pouvoir d'achat des consommateurs au sein de l'UE ;
- ▶ Garantir l'évaluation et le développement de produits médicaux sûrs pour les hommes et femmes âgés ;
- ▶ Lancer des études cliniques testant des médicaments sur des hommes et femmes âgés (les médicaments utilisés par les personnes âgées ne sont généralement pas testés sur ce groupe d'âge).

Que peuvent faire les fournisseurs de services pour encourager le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle par la promotion de l'autonomie?

- ▶ Adopter une approche intégrée de la promotion du vieillissement en bonne santé en renforçant la coordination des services sociaux et de santé ;
- ▶ Investir dans des programmes de dépistage spécifiques, ciblant les personnes âgées, pour évaluer la sécurité du foyer, les réseaux sociaux, etc.
- ▶ Former les assistants sociaux pour qu'ils fassent plus attention à l'état mental de leurs patients âgés ;
- ▶ Garantir la participation des utilisateurs de services de soins ;
- ▶ Impliquer les utilisateurs comme formateurs et enseignants dans l'éducation et la formation de professionnels.

Que peuvent faire les chercheurs et les universités pour encourager le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle par la promotion de l'autonomie?

- ▶ Former les gérontologues et gériatres pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées ;
- ▶ Intégrer des modules d'apprentissage dans les programmes destinés aux soignants professionnels pour soutenir la vie autonome, y compris par l'utilisation d'aides techniques ;
- ▶ Rechercher de nouvelles façons de fournir des services ;
- ▶ Impliquer les utilisateurs dans la formation, le soutien et la supervision des professionnels, ainsi que dans le suivi et la recherche.

Que peuvent faire les ONG pour encourager le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle par la promotion de l'autonomie?

- ▶ Encourager les services de bénévolat visant à améliorer le bien-être et l'inclusion sociale des personnes âgées dépendantes, par exemple par le biais de visites à domicile ;
- ▶ Encourager des modes de vie sains par l'offre d'informations sur le vieillissement en bonne santé.
- ▶ Organiser des projets de renforcement de la coopération intergénérationnelle, pour favoriser la vie sociale et en bonne santé.

Exemples de bonne pratique :

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de AGE : <http://tinyurl.com/6dt4par>

▶ **Brighter Futures – Supporting Later Life (Avenirs prometteurs – soutenir le vieillissement)**

Brighter Futures est un service pilote de suivi des pairs, destiné aux personnes âgées isolées. Il est géré par la Fondation Mental Health, en Ecosse. Il vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées isolées, à développer leurs réseaux sociaux, à améliorer leur santé mentale et à leur permettre de participer à des activités significatives. Les bénévoles utilisent leurs compétences et leur expérience pour aider une personne âgée à s'impliquer davantage dans leur communauté. Ce travail a directement impliqué plus de 1.000 personnes âgées en Ecosse et a amélioré la compréhension des difficultés clés qui affectent leur santé mentale, comme la pauvreté, la discrimination sur base de l'âge, la santé, les relations et la manque de véritables opportunités de contribuer à la société.

▶ **AIR - Addressing Inequalities Interventions in Regions (Interventions pour affronter les inégalités dans les régions)**

Le principal objectif de ce projet, qui se déroulera de novembre 2009 à avril 2012, est d'identifier les bonnes pratiques et mesures mises en avant pour réduire les inégalités dans les structures de soins des régions de l'UE. Il regroupe 30 partenaires

et représente 14 états membres. Le projet rassemblera des exemples d'intervention visant à réduire les inégalités en matière de santé dans l'offre de soins primaires, en prenant en compte l'efficacité, les coûts et la population cible. Des recommandations seront ensuite proposées aux décideurs politiques.

▶ **Eurodiaconia User Participation and Empowerment Toolkit (Outils Eurodiaconia pour la participation et la responsabilisation des utilisateurs)**

Ces outils ont été conçus pour offrir une ressource flexible et développer la compréhension des organisations diaconales en matière de participation et responsabilisation des utilisateurs. Le but est aussi d'offrir un point de départ pour davantage de réflexion et de discussion en interne sur les méthodes de mise en œuvre et d'amélioration de la participation et de la responsabilisation de divers groupes d'utilisateurs. L'ensemble d'outils offrent différentes perspectives sur la définition de la responsabilisation, des lignes directrices pour la création d'un environnement et de systèmes aptes à la responsabilisation, ainsi que des méthodes et idées pour la participation et la responsabilisation de différents groupes d'utilisateurs de services.

▶ **Activités de la Croix-Rouge en soutien au vieillissement actif**

Les sociétés nationales de la Croix-Rouge offrent divers services pour aider les personnes âgées en Europe et favoriser leur inclusion sociale et surmonter leur solitude. Les services les plus connus sont,

par exemple, les visites à domicile et les activités de groupe, telles les programmes d'entraînement de la mémoire et d'activité sportive. Au sein de la Croix-Rouge, les jeunes et les moins jeunes agissent en tant que bénévoles et contribuent ainsi à une meilleure compréhension et solidarité intergénérationnelle. À travers ces activités, le potentiel et les ressources des personnes âgées sont véritablement mis en valeur. Être impliqué dans de tels programmes permet aussi aux bénévoles plus âgés de rencontrer d'autres personnes.

► Le projet MOOD

Le projet MOOD en Ecosse vise à identifier les personnes âgées chez qui on a diagnostiqué une maladie dépressive, et à soutenir les personnes concernées et leurs aidants. Ce groupe s'implique aussi dans le travail intergénérationnel et l'aide aux hommes âgés particulièrement confrontés aux risques de suicide. Le travail se fait en petits groupes qui rassemblent chaque semaine les personnes âgées vulnérables et isolées. Des présentations sont aussi données dans

les écoles pour réduire la stigmatisation des personnes âgées souffrant de problèmes de santé mentale. Ce travail intergénérationnel entre élèves et personnes âgées permet d'éliminer les barrières et de mettre fin aux mythes qui entourent la vieillesse. Le projet a permis : d'améliorer la qualité de vie des participants et de réduire l'isolement ; de réduire la prise de médicaments et les admissions à l'hôpital ; d'impliquer plus de 300 personnes en 7 ans ; de faire participer un grand nombre de personnes chaque semaine, puisque ces services sont facilement accessibles et que le client n'a rien à prendre en charge sur le plan financier. MOOD s'appuie sur des bénévoles qui accompagnent les groupes. La réduction des admissions en établissement de soins et de la prise de médicaments démontre une forte valeur ajoutée.

Comment vous pouvez soutenir notre campagne pour l'Année européenne 2012

_07

L'Année 2012 sera l'occasion de réfléchir à la façon dont nous pouvons **renforcer la solidarité intergénérationnelle par le biais du vieillissement actif**. Cependant, les politiques de vieillissement actif ne suffiront pas, à elles seules, pour créer une société adaptée à tous les âges. Afin de mettre en place un modèle social équitable et durable, la solidarité intergénérationnelle doit être intégrée à l'ensemble de ces politiques.

La Journée européenne de la solidarité intergénérationnelle est célébrée tous les ans le 29 avril. Cela permet d'évaluer chaque année les progrès effectués pour atteindre les objectifs fixés et de sensibiliser davantage le public et les politiques.



29 avril

Journée européenne de la solidarité entre les générations

Aussi bien l'Année 2012 que la Journée européenne de solidarité intergénérationnelle sont le résultat d'une coalition menée par AGE Platform Europe (AGE) depuis 2006 et qui a pour but de promouvoir une meilleure façon de répondre aux défis du vieillissement de la population de l'UE. Le Forum démographique européen, qui a lieu tous les deux ans, est aussi une bonne occasion de faire le point au niveau européen.



Aidez-nous à faire parler de l'Année 2012 !

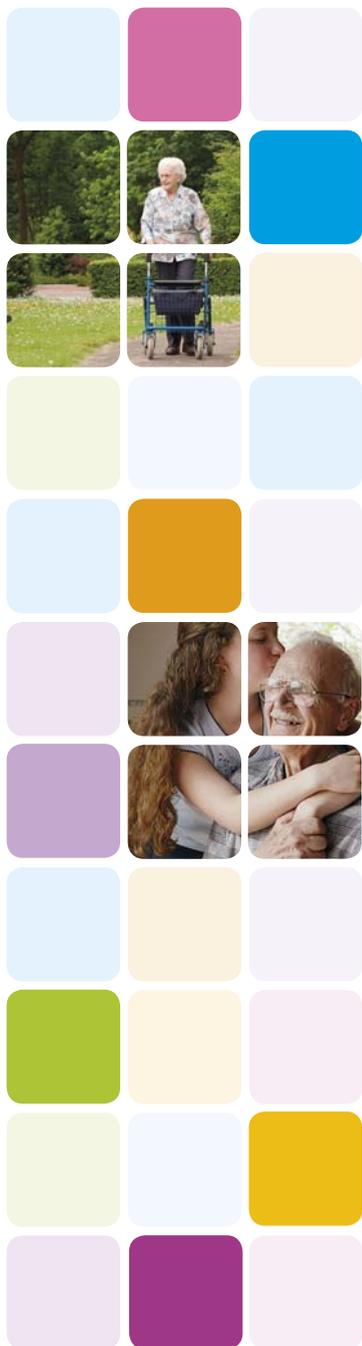
- ▶ **Ajoutez une référence** à l'Année 2012 sur votre site Internet ;
- ▶ **Ajoutez une référence** à l'Année 2012 sur vos publications ;
- ▶ **Mentionnez l'Année 2012** dans votre signature électronique ;
- ▶ **Proposez des mises à jour régulières** sur l'Année 2012 à travers vos canaux de communication (lettre d'information, Facebook, Twitter...).

Engagez-vous à soutenir le vieillissement actif !

- ▶ **Intégrez** les objectifs de l'Année 2012 dans votre programme de travail ;
- ▶ **Publiez votre engagement ou initiative** sur le site de l'Année 2012 : www.active-ageing-2012.eu

Participez à notre campagne !

- ▶ **Téléchargez nos publications** (disponibles en EN, FR, DE, NL, SI, ES), demandez-nous du matériel de campagne et organisez un événement ou débat au niveau local, régional ou national sur le vieillissement actif et/ou la solidarité intergénérationnelle ;
- ▶ **Organisez des réunions** avec les acteurs politiques, ou autres parties prenantes (chercheurs, employeurs, syndicats, ONG) locaux, régionaux et nationaux pour les encourager à lancer des initiatives en soutien au vieillissement actif et à marquer l'Année 2012 ;
- ▶ **Utilisez la Journée européenne de solidarité intergénérationnelle du 29 avril pour souligner le lien** entre le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle. Pour plus d'idées et de suggestions, rendez-vous sur ce site Internet : <http://tinyurl.com/649fswk> ;
- ▶ **Lancez une campagne sur le thème** au sein de votre propre programme de campagne.



Cette brochure est publiée par AGE en collaboration avec la Coalition de l'Année 2012 et le soutien du programme européen PROGRESS.

Liste des partenaires de la Coalition :

- **AGE Platform Europe** • www.age-platform.eu
- **AEIP - Association européenne des institutions paritaires de la protection sociale** • www.aeip.net
- **AIM - Association Internationale de la Mutualité** • www.aim-mutual.org
- **Austism Europe** • www.autismeurope.org
- **CECODHAS - Comité européen de coordination de l'habitat social** • www.housingeurope.eu
- **COFACE - Confédération des organisations familiales de la Communauté européenne** • www.coface-eu.org
- **CSR Europe - Corporate Social Responsibility Europe** • www.csreurope.org
- **EAHSA - European Association of Homes and Services for the Ageing** • www.eahsa.eu
- **EAPN - Réseau européen de lutte contre la pauvreté** • www.eapn.org
- **FEPH - Le Forum Européen des Personnes Handicapées** • www.edf-feph.org
- **ENAR - Réseau européen contre le racisme** • www.enar-eu.org
- **EUFED - Fédération des auberges de jeunesse de l'Union Européenne** • www.eufed.org
- **Eurochild** • www.eurochild.org
- **Eurodiaconia** • www.eurodiaconia.org
- **EuroHealthNet** • www.eurohealthnet.eu
- **EWL - Lobby européen des femmes** • www.womenlobby.org
- **FERPA - Fédération européenne des retraités et des personnes âgées** • <http://ferpa.etuc.org>
- **Santé Mentale Europe** • www.mhe-sme.org
- **Bureau de la Croix-Rouge auprès de l'Union Européenne** • www.redcross-eu.net
- **YFJ - Forum européen de la Jeunesse** • www.youthforum.org

Coalition coordonnée par



Pour plus d'informations, contactez le leader de la coalition:

AGE Platform Europe
Rue Froissart, 111
1040 Brussels, Belgium

Tel. + 32 2 280 14 70
Fax + 32 2 280 15 22
info@age-platform.eu

Membres de la Coalition pour l'Année 2012



La publication de cette brochure est financée par une subvention du Programme d'action communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (PROGRESS). Ce document reflète les opinions de ses auteurs. La Commission européenne ne peut être tenue pour responsable des informations qu'il contient.